ARTISTES INTERPRETES

Avenant du 1er août 2023 applicable au 1er septembre 2023 pour les entreprises adhérentes SPI / UPC / API (étendu)

FILMS DE LONG-METRAGE		
TOURNAGE		
Journée (8 heures)		418,25 €
Semaine 5 jours		1 266,70 €
Semaine 6 jours		1 570,23 €
REPETITIONS		
Artistes chorégraphiques, lyriques et de cirque, musiciens	Service 3h	54,37 €
	Service 2 x 3h	108,75 €
Autres artistes (acteurs…)	Service 4h	54,37 €
	Service 2 x 4h	94,11 €

La rémunération au titre de l'article L. 212-4 alinéa 2 du code de la propriété intellectuelle pour l'exploitation de la prestation représente 33% du montant des minima indiqués ci-dessus (hors indemnité HMC de 16,73€ par jour).

FILMS DE COURT-METRAGE	
Journée	149,49 €
Semaine 5 jours	560,68 €
Semaine 6 jours	672,72 €

La rémunération au titre de l'article L. 212-4 alinéa 2 du code de la propriété intellectuelle pour l'exploitation de la prestation représente 20% du montant des minima indiqués ci-dessus.